

# AVENTURES EN ALTITUDE

HAUTE SAVOIE

Inscriptions  
à partir du  
4 avril 2023



Du lundi 21 août au dimanche 27 août 2023

Sensations fortes garanties !

## Situation

Située en Haute Savoie, sur la commune d'Araches la Frasse, la station de montagne de Flaine est nichée au cœur d'un grand cirque naturel à 1600 mètres d'altitude

## Cadre de vie

Le groupe sera accueilli au village sportif de l'UCPA, dans des chambres de 4 à 5 lits, équipées de lavabos. Des blocs sanitaires sont situés à chaque étage. Une grande salle d'activités est à disposition du groupe ainsi que des espaces de jeux à proximité du centre.

## Activités

**Randonnée** au Désert de Platé. Au départ de Flaine, le téléphérique emmènera les jeunes au sommet des Grandes Platières à 2 500 m. Surprise inoubliable au sommet, une vue saisissante à 360° sur les montagnes environnantes : massifs du Mont-Blanc, des Aravis, de Belledonne ou encore du Jura...

**Rafting** : une séance sur une embarcation gonflable encadrée par un guide diplômé d'Etat.

**Parcours aventure** : une séance dans un coin de forêt paisible, les jeunes pourront évoluer d'arbre en arbre en toute sécurité et tester les ateliers tels que les tyroliennes, ponts de singe, passerelles, filets sans oublier la balançoire à tournis... Gants, harnais, longues et mousquetons fournis.

**Randonnée bivouac** : durant une journée ½ les jeunes prendront de l'altitude pour découvrir les sommets, accompagnés d'un guide qui animera la soirée bivouac avant de redescendre sur le centre le lendemain.

**Aqua pentagliss** : Au programme : bassin sportif, piscine à vague ou encore bassin aventure avec toboggan.

**Big air bag** : une descente en bouée pour effectuer des figures en toute sécurité avec l'atterrissage sur un énorme air bag.

**Baignade au plan d'eau du lac bleu à Morillon** : une séance Activités manuelles et d'expressions, grands jeux.

### Sans oublier :

Les animateurs(trices) proposeront de multiples animations tout au long du séjour, selon le planning et les souhaits des jeunes : activités manuelles et d'expression, jeux sportifs, grands jeux, veillées à thème...

## Le petit + du séjour

De superbes paysages  
Séjour 100 % nature



## Transport

Le transport en car grand tourisme au départ de Reims.

## Tarifs 2023

Tarifs quotidiens en fonction des revenus et du lieu du séjour, éligibles aux aides de la C.A.F. Règlement en espèce, chèque, carte bleue ou ANCV. Disponibles lors de l'inscription.

## Extraits des conditions générales d'inscriptions

- Le nombre de places par séjour étant limité la Ville de Reims se réserve le droit de valider en priorité les inscriptions des enfants rémois et parmi ceux-ci, ceux n'ayant pas bénéficié récemment d'un de ses séjours.
- Les programmes d'activités ou sorties indiqués sont susceptibles d'être modifiés en cas d'impondérables ou si toutes les conditions ne sont pas réunies pour la sécurité ou le bien-être des enfants. Ces ajustements ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.
- Seules les personnes référencées dans la fiche sanitaire ou par écrit, ont la possibilité de reprendre l'enfant. Aucun mineur ne sera autorisé à repartir seul (ou avec un mineur) au moment du retour à Reims.
- La Ville de Reims peut être amenée à fermer ou supprimer un séjour pour des raisons indépendantes de sa volonté (nombre d'inscrits insuffisant, raisons de sécurité, contraintes sanitaires...).
- Toute annulation de départ émanant de la famille devra être effectuée par écrit 10 jour au moins avant le départ, au-delà de ce délai aucun remboursement ne sera effectué (sauf motif médical dûment justifié).

Conditions générales de séjours complètes sur le site [www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances](http://www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances) ou sur demande au 21 rue du Temple.

## Documents : à fournir OBLIGATOIREMENT (lors de l'inscription)

- Notification des droits aux prestations familiales (CAF ou MSA) de moins de 3 mois avec la composition de la famille et le quotient familial
- Pour les non-allocataires : la photocopie de l'avis d'imposition N sur les revenus N-1
- Dossier d'inscription complet et signé (renseignements d'ordre sanitaire)
- Photocopie des vaccinations à jour
- Photocopie de l'attestation de la Sécurité Sociale ou de l'attestation de CMU
- Un acompte de de 5€ pour les séjours à Villers-Allerand et 30 € pour les autres séjours par enfant.

### En fonction de la situation :

- Originaux des bons de vacances CAF ou MSA
- Justificatif de la participation éventuelle de l'employeur
- Si prise en charge par le DRED, ou autres organismes, fournir l'attestation.



*Il n'est pas possible de faire des photocopies au 21 rue du Temple et tout dossier incomplet sera refusé.*

## Documents spécifiques à ce séjour

- Charte du bien vivre ensemble
- Pass nautique ou attestation de natation conforme à ce Pass (à réaliser en piscine) – disponible sur le site [www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances](http://www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances) ou sur demande au 21 rue du Temple.

## Inscriptions : au 21 rue du Temple

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 18h45

Tram A et B, Bus 11, Citybus : arrêt Boulingrin

Dossier d'inscription sur le site [www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances](http://www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances) ou sur demande au 21 rue du Temple.

03 26 77 78 79

[infosloisirs@reims.fr](mailto:infosloisirs@reims.fr)

[www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances](http://www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances)